

Synthèse de chantier / 02.02.2017 / Fabrique Pola - Bordeaux

Renforcer l'équité territoriale

Axe de travail : La place de l'artiste

Chantiers thématiques issus de l'Atelier fédérateur du 22 novembre 2016, Périgueux, workshop "artiste et territoire"

Problématiques proposées :

- Quels outils mettre en place pour assurer l'équité territoriale des artistes ?
Faut-il définir un règlement à partir de « bonnes pratiques » ?
- Quels outils développer pour favoriser la connexion et les coopérations entre les acteurs de la filière ?

Co-animateurs :

- Catherine Texier – co-directrice du FRAC-Artothèque - Limoges
- Blaise Mercier – directeur de la Fabrique Pola - Bordeaux

Nombre de participants :

- 62 artistes, responsables et membres de structures, élus et responsables de collectivités territoriales

Question n°1 :

Quels outils mettre en place pour assurer l'équité territoriale des artistes ?

Faut-il définir un règlement à partir de « bonnes pratiques » ?

Les besoins définis par les participants en termes de ressources partagées :

- un répertoire de tous les artistes
- un vademecum pour les partenaires publics et privés en termes de bonnes pratiques, notamment sur la question de la rémunération des artistes
- la formation / l'accompagnement des acteurs culturels et des artistes

La création d'une cartographie comme outil de travail a été plébiscité pour identifier les connexions entre les acteurs. Elle comporterait :

- la localisation des lieux, tiers-lieux et acteurs avec une fiche d'identité utile pour les artistes
- les informations relatives aux transports (l'accès, les tarifs...)
- la localisation et les informations relatives aux « autres » acteurs (par ex : les associations, les Offices de Tourisme...)
- la localisation des « zones blanches »
- un volet mémoire des actions

Attention à ne pas recréer de l'existant : préférer l'inventaire et la valorisation d'outils déjà développés et éprouvés. Attention au poids du travail d'actualisation et de gestion de l'information.

Une question : la FRAAP peut-elle contribuer au partage de l'information en Région ?

=> Voir également sur ces aspects la synthèse du Chantier thématique du 20 janvier (Limoges) consacré à la définition d'une plateforme d'échanges et de partage.

Les participants ont également émis le souhait d'une meilleure visibilité et transparence :

- des appels à projets
- des appels à résidences
- des offres d'ateliers-logements
- des dispositifs de financement public (ex : les bourses à la mobilité)

Le besoin d'un cadre réglementaire régional a été affirmé :

Un volontarisme régional est nécessaire pour faire évoluer positivement le statut de l'artiste via un cadre réglementaire, défini collectivement, avec des engagements réciproques.

L'attribution des fonds publics devrait être conditionné au respect des droits des artistes.

Une charte d'engagement serait à écrire :

- elle prévoirait la rémunération des artistes sur toute la chaîne (recherche, production, vente, appel à projet, droit de représentation...), les moyens de production...
- elle instituerait la « traçabilité » des productions
- elle servirait de référent pour tous les acteurs et de support d'évaluation des actions
- elle serait à signer par tous les acteurs
- lors de rencontres annuelles, serait décerné un « bonnet d'âne » à ceux qui ne la respectent pas !

Un exemple de cadre réglementaire vertueux : en Belgique, une indemnité chômage spécifique bénéficie aux artistes, 3% de la taxe tourisme leur est reversée, et les bâtiments utilisés par des artistes sont exonérés de taxes.

Le renforcement des partenariats doit aussi être promu :

- entre des territoires d'attractivités différentes pour une meilleure visibilité des actions
- avec le monde économique et notamment les entreprises, en organisant des temps de travail / rencontres pour créer des événements culturels dans les entreprises (ex : des résidences comme ce qui se fait pour des designers), en informant sur la défiscalisation, et pour identifier une filière de production régionale
- avec le secteur de l'enseignement supérieur en créant une formation "Force de vente de l'art" et une journée régionale d'achat de l'art

Question 2 :

Quels outils pour favoriser la connexion et les coopérations entre les acteurs de la filière ?

A noter en préalable : ne pas sous-estimer l'importance du désir dans les coopérations !

Les besoins physiques identifiés collectivement :

- des lieux ressources / des lieux d'insertion portés par des structures et des écoles
- l'accompagnement sur l'administration et la gestion, sur la communication
- se rencontrer pour se présenter : artistes, commissaires, structures...
- des structures qui s'engagent à accueillir des temps de rencontres !

Les besoins spécifiques de mutualisation de ressources humaines et d'échange de compétences

passeraient par le développement d'espaces de rencontres physiques avec :

- un espace de travail partagé
- une administration partagée
- des temps de travail annuel

Ex : à Bristol : [Spike Island](#)

La nécessité de la co-construire des politiques publiques est également posée :

- pour une meilleure prise en compte de l'offre culturelle et artistique du territoire par les collectivités
- pour développer une meilleure implication des élus
- pour être force de proposition pour une meilleure connexion entre tous les acteurs
- en participant aux instances décisionnaires

Lors de cette réunion de chantier, il a également été question de **résidences comme support/moyens de connexion et de coopération sur les territoires** :

- notamment en ce qui concerne les résidences de commissaires d'exposition et de critiques d'art
- et notamment lorsque les résidences d'artistes ont lieu sur des périodes longues de 6 mois à 1 an

Ex : à Rennes, les résidences d'artistes de [40mcube](#)

De la même manière, les questions qui touchent à la formation devraient générer des coopérations avec l'ensemble des professionnels et acteurs de la filière :

- en renforçant dans les Écoles d'art les modules professionnalisant sur la gestion de projets et l'administration
- en systématisant les rencontres entre les professionnels et les étudiants
- en organisant davantage de workshops dans les lieux de production, de diffusion...
- en favorisant des partenariats sur le long terme entre les Écoles et les autres acteurs
- en générant de la porosité entre les écoles d'art et les structures du secteur
- en accompagnant les étudiants en sortie de cursus : aide au logement, bourse, accès à des ateliers (exemple à Berlin : [Carrer & Transfer Service Center](#))

Question : quelle articulation à l'échelle nationale peut être trouvée sur ces sujets ?

Attention : tous les acteurs des arts visuels sont concernés par les problématiques de la formation.

=> l'importance de ces aspects conduit à prévoir l'organisation d'un chantier thématique dédié, fin mars (date et lieu à définir)

VOUS ÉTIEZ PRÉSENT ET VOUS SOUHAITEZ APPORTER UN COMPLÉMENT À CETTE SYNTHÈSE :

merci de transmettre vos remarques à contact@sodavi-nouvelleaquitaine.org

VOUS N'ÉTIEZ PAS PRÉSENT ET CE SUJET VOUS INTÉRESSE :

Participez au Chantier thématique du 6 mars à Poitiers !

Toutes les informations sur sodavi-nouvelleaquitaine.org
contact@sodavi-nouvelleaquitaine.org / 05.87.21.30.45